

ÉCOCENTRE

L'Écocentre qui est situé sur la route 279 ouvrira le SAMEDI 16 MAI 2020. Nous serons ouverts tous les mercredis de 13 h à 20 h et les samedis de 8 h à 16 h. Nous terminerons la saison le SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020.

Vous devez **obligatoirement** présenter une **pièce d'identité avec photo**, et selon votre situation, une des preuves suivantes : compte de taxes de l'année en cours ou acte notarié, bail ou facture d'électricité (pour les locataires).

En raison de la pandémie du COVID-19, certaines consignes seront en vigueur afin d'assurer la sécurité de tous.:

- Respecter la distanciation de 2 mètres;
- Les enfants et les animaux devront rester dans les véhicules en tout temps;
- Si vous avez besoin d'aide pour manipuler des objets, soyez accompagné d'une personne qui vous aidera à décharger vos matières;
- Limitez vos visites et venez seulement lorsque vous avez beaucoup de matières ou des objets volumineux à y apporter;
- Regroupez les matières par catégories dans le véhicule ou la remorque;
- Chaque remorque devra avoir ses feux arrière dégagés et fonctionnels;
- Comme le nombre de visiteurs est limité à l'intérieur de l'écocentre, assurez-vous d'arriver au minimum une heure avant la fermeture afin d'avoir le temps de décharger vos matières.

Cette année, la cueillette des plastiques de balles de foin sera située **au 355, chemin Ville-Marie**, et ce, pour les périodes suivantes :

- 17 au 20 juillet;
- 18 au 21 septembre;
- 11 au 14 décembre.

Important : Les plastiques de balles de foin doivent être propres et non contaminés, sinon les cueillettes de septembre et décembre seront annulés.

Afin de conserver ce site propre, la Municipalité a mis en place de nouvelles consignes à respecter cette année. Voici les nouvelles consignes :

ACTICLES ACCEPTÉS :

Démonter TOUTES boîtes de cartons;
Démonter les meubles;
Séparer les pneus des jantes;
Huile / Peinture doivent être dans un contenant vissé et identifié;
Le bois doit être SANS vis et SANS clous;
Feuilles mortes (SAC PAPIER) : ACCEPTÉ;
Feuilles mortes (SAC PLASTIQUE) : Défaire SUR PLACE;
Branches : Les branches doivent respectées certaines conditions dont :
Diamètre : max 3 pouces et d'une longueur max de 8 pieds

ACTICLES REFUSÉS :

Béton;
Bardeaux d'asphalte;
Souche d'arbres.

Voici le plan de localisation :

